

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers :**

en exercice : 9

présents : 8

votants : 8

L'an deux mil vingt-quatre le 5 avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la commune de CHERY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Socio-culturel, sous la présidence de Monsieur Damien PRELY, Maire.

Date de la convocation : 28 mars 2024

**Présents :** Monsieur Damien PRELY, Monsieur Alain LE BLEVEC, Madame Béatrice DAVOUST, Monsieur Dominique LACOFFRETTE, Madame Aurélie CHABROUX, Monsieur Erwan LE BLEVEC, Madame Ingrid MAGNARD et Monsieur Cédric CHABROUX

**Absents :** Monsieur Cédric PATRIGEON

Monsieur Dominique LACOFFRETTE a été désigné secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**7/ DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNE DE MASSAY**

Monsieur le Maire présente aux élus la demande de Fonds de Concours émise par la mairie de Massay dans le cadre de l'organisation d'une fête médiévale à Massay les 25 et 26 mai prochains.

Cette aide financière sous forme de fonds de concours permettrait de les aider à financer cette dépense.

Le montant de cette aide s'élève à 500 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide d'octroyer la somme de 500 € à la commune de Massay.
- Dit que la dépense sera prévue au budget 2024
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la demande de fond de concours

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Damien PRELY



Le secrétaire de séance

Acte publié le 11/04/2024

Mode de publication : Site Internet [www.cheryvenberty.fr](http://www.cheryvenberty.fr)

Transmis au contrôle de légalité le : 11/04/2024

Accusé de réception en préfecture  
018-211800644-20240405-D7-2024-DE  
Date de réception préfecture : 11/04/2024